



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'agriculture
Office d'arboriculture et de cultures maraîchères

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
Dienststelle für Landwirtschaft
Amt für Obst und Gemüsebau



Rapport d'activités 2011

Office d'arboriculture et de cultures maraîchères

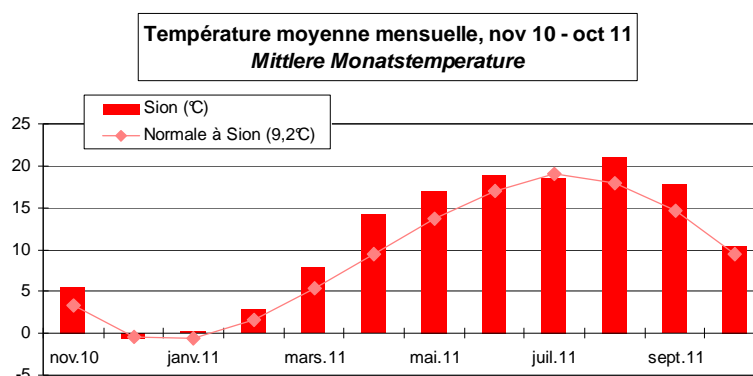
1. PARTICULARITES DE LA SAISON 2011	2
1.1. CONDITIONS CLIMATIQUES.....	2
2. SITUATION PHYTOSANITAIRE GENERALE	3
2.1. ORGANISMES DE QUARANTAINE EN ARBORICULTURE	3
2.2. AUTRES PROBLEMES PHYTOSANITAIRES EN ARBORICULTURE	4
3. CONSEILS EN GROUPE	5
3.1. JOURNEES ET SEANCES D'INFORMATION.....	5
3.2. FORMATION CONTINUE.....	6
4. CONSEILS INDIVIDUELS	6
4.1. SUIVIS TECHNIQUES ET PHYTOSANITAIRES DES CULTURES	6
4.2. FUMURES.....	7
5. RECHERCHES PRATIQUES	7
5.1. SELECTION ET APTITUDE A LA DISTILLATION DE QUELQUES CLONES DE LUIZET	7
5.2. RESEAU QUALITE ABRICOT.....	8
5.3. ESSAI D'ECLAIRCISSEMENT MECANIQUE POUR LA REGULATION DE LA CHARGE SUR ABRICOTIER	9
5.4. MISE EN PLACE DE DEMONSTRATIONS SUR LE DOMAINE DE CHATEAUNEUF.....	10
5.5. INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LA CONDUITE DES ARBRES FRUITIERS DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DES CULTURES, EN VUE DE LEUR OPTIMALISATION	12
5.6. ASSORTIMENT VARIETAL DE FRAISES	13
5.7. SUIVI A DISTANCE DE L'IRRIGATION EN VERGER ET EN SERRE AVEC LE RESEAU ALARME GEL	14
5.8. EFFICACITE DE L'ASSOCIATION DES LEGUMES DANS UN JARDIN POTAGER BIO	15
5.9. SUIVI DE LA DERIVE DES APPLICATIONS PAR VOIE AERIENNE	15
5.10. TEIGNE DE LA TOMATE (TUTA ABSOLUTA) RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SURVEILLANCE 2011	16
5.11. COMPARAISON DES COMPORTEMENTS SUR TOMATES DE <i>PHYTOSEIULUS PERSIMILIS</i> ET <i>PHYTOSEIULUS MACROPILIS</i> , PREDATEURS DE L'ACARIEN JAUNE.	18
6. DEVELOPPEMENT ET ORIENTATION	19
6.1. OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DES CULTURES FRUITIERES ET MARAICHIERES	19
6.2. OBSERVATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES SUR LE DOMAINE DE CHATEAUNEUF.....	19
6.3. RECONVERSION ET MODERNISATION DES CULTURES DE FRUITS ET LEGUMES DU VALAIS	21
6.4. SUBVENTIONNEMENT DE MACHINE DE TRIAGE POUR LES FRUITS ET LEGUMES	22
6.5. PROJET SATOM DE CHAUFFAGE A DISTANCE DE SERRES – ETUDE DE FAISABILITE	22
6.6. ELABORATION D'UNE POLITIQUE CANTONALE MARAICHIERE.....	23
7. CONCLUSIONS	24

1. Particularités de la saison 2011

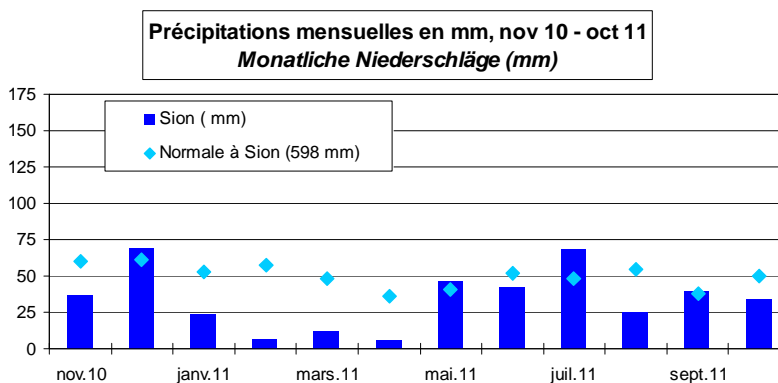
1.1. Conditions climatiques

L'année 2011 s'avère très favorable pour la production fruitière, avec au final une qualité et une quantité élevées dans toutes les cultures spéciales pouvant être irriguées. Le débourrement n'est pas particulièrement précoce, mais les températures estivales dès le mois d'avril induisent une forte avance végétative, à peine freinée par des températures mitigées en juillet. La fin de l'été et le début d'automne se situent aussi au dessus de la norme pluriannuelle et les récoltes se déroulent en général dans d'excellentes conditions.

Le déficit hydrique, qui s'additionne à celui de la saison précédente, est important en fin de saison, les précipitations n'atteignant que 69% de la norme pluriannuelle. Les pluies sont quasi inexistantes entre fin mars et mi-mai et par conséquent la floraison des arbres fruitiers se déroule rapidement et sans grands dangers d'infections. Ces conditions particulièrement sèches mettent localement à mal les cultures non irriguées (herbages en particulier). Le déficit hydrique n'est comblée qu'en en fin d'année, grâce aux précipitations abondantes à partir de novembre. Année précoce, chaude (+ 1.9 °C) et extrêmement sèche



Précipitations totales: 412 mm
(69% de la norme)



2. Situation phytosanitaire générale

2.1. Organismes de quarantaine en arboriculture

La surveillance et la lutte contre les organismes de quarantaine font partie des activités prioritaires de l'office. La situation actuelle des organismes de quarantaine menaçant à différents degrés l'arboriculture valaisanne est brièvement résumée ici.

Feu bactérien

Le Valais est le dernier canton qui reste en zone protégée (ZP) contre cette maladie bactérienne qui s'attaque aux arbres fruitiers à pépins, à des essences ornementales et forestières (cotoneasters, aubépines, etc.). Jusqu'à présent, seuls de rares foyers isolés ont été découverts et détruits, tous sur arbustes ornementaux. Le dernier date d'octobre 2011, sur la commune de Veysonnaz (photo ci contre).



Pour éviter tout danger de dispersion de la bactérie par les abeilles durant les prochaines saisons, le transport de ruches est interdit entre le 1^{er} avril et le 15 août dans un rayon de trois km de rayon autour de ce foyer. Les apiculteurs concernés sont avertis par courrier.

Vu le nombre croissant de foyers découverts, la décision a été prise d'éliminer préventivement les cotoneasters les plus sensibles sur tout le territoire du canton (cf Directive sur la politique cantonale en matière de protection préventive, écologique et durable des cultures). Cette directive va aussi interdire dès le 31 mai 2012 la plantation d'espèces ornementales ou forestières sensibles au feu bactérien sur tout le territoire cantonal.

Enroulement chlorotique de l'abricotier

Cette maladie vasculaire induite par un microorganisme qui entrave la circulation de la sève est la principale cause de mortalité des abricotiers en Valais (entre 3 et 5% d'arbres dépérissant chaque année). Elle n'est pas soumise à déclaration obligatoire car elle est déjà bien présente dans le canton. Ses vecteurs, le psylle du prunier et une espèce proche, sont abondants sur prunelliers sauvages, fort rares sur abricotiers, et ne peuvent être combattus efficacement, vu l'omniprésence de plantes-hôtes dans le Valais central.



Le seul moyen de limiter les dégâts économiques est l'élimination systématique et rapide des arbres atteints, afin de réduire à terme l'inoculum de phytoplasme. Le canton octroie un soutien financier pour un remplacement précoce des arbres atteints, dans le cadre des mesures cantonales de reconversion et modernisation des cultures. Destinée aux parcelles d'au moins 1000 m², cette mesure a amené à l'élimination de 6150 arbres malades, chez 60 producteurs en 2010 et 42 producteurs en 2011.

Les conditions climatiques stressantes de cette saison, font apparaître plus clairement les symptômes de la maladie en fin de saison. Des symptômes manifestes avec présence avérée du phytoplasme sont aussi mis en évidence sur des cultures très jeunes (deuxième ou troisième feuille). Sur quelques variétés, le nombre déjà d'arbres atteints à ce stade est anormalement élevé.

Sharka

Entre 2004 et 2010, cinq parcelles de pruniers fortement contaminées ont été entièrement arrachées dans le canton et la situation paraît actuellement assainie, malgré quelques foyers isolés persistants. Moins virulente sur abricotiers, où ses vecteurs sont plus rares, la sharka demeure sporadiquement présente sur cette culture aux alentours de Granges et dans la région de Fully-Martigny.

Monilia fructicola

La présence en Valais de cette troisième espèce de monilia a été mise en évidence en 2008 dans une parcelle de Riddes et confirmée l'année suivante dans d'autres vergers entre Vernayaz et Riddes. Depuis elle semble nettement moins présente dans ces parcelles, grâce aux conditions climatiques peu favorables à son développement ainsi qu'aux mesures entreprises pour limiter sa propagation (élimination soigneuse des momies et des branches atteintes, combinée avec une alternance stricte des fongicides).

2.2. Autres problèmes phytosanitaires en arboriculture

D'une façon générale, la faiblesse des précipitations facilite la lutte contre les maladies fongiques, à l'exception de l'oïdium du pommier, qui est plutôt favorisé par ces conditions climatiques.

Sur les fruitiers à pépins

Les résultats des contrôles phytosanitaires pré-récolte sur poiriers et pommiers sont résumés dans la présentation "Bilan arboricole 2011", (www.vs.ch/agriculture > Protection des végétaux et de l'environnement > Actualités et suivi phytosanitaire) Le carpocapse des pommes et de poires demeure le problème principal dans ces cultures. La lutte par confusion, pratiquée sur la quasi-totalité de la plaine, doit systématiquement être complétée par des applications de virus de la granulose et/ou d'insecticides polyvalents. Dans ce contexte l'arrivée sur le marché d'un nouveau produit a permis d'assez bien maîtriser les attaques de deuxième génération et de mieux alterner les matières actives.



Les dégâts du campagnol terrestre demeurent élevés dans les jeunes vergers de pommiers en aval de Conthey, malgré les mesures de lutte mises en œuvre par les producteurs (labours, piégeages, granulés, ...). Seule la combinaison de différentes méthodes de lutttes semble donner des résultats satisfaisants.

Plusieurs producteurs ont été fortement confrontés à des gros dégâts de roussissure ou brûlures sur leurs parcelles de Golden Delicious. Etant donné leur répartition liée à l'exploitation et leur intensité, ces dégâts sont dans la majorité des cas provoqués par des traitements phytosanitaires comportant un nombre élevé de mélanges et l'application précoce d'insecticides agressifs pour l'épiderme des fruits. Un rapport et détaillé sur ce problème est disponible sous (www.vs.ch/agriculture > Protection des végétaux et de l'environnement > Traitements phytosanitaires). "Rapport roussissures – 2011".

Mis à part l'impact important de l'enroulement chlorotique sur abricotier, la saison phytosanitaire pour les fruits à noyaux est largement facilitée par les conditions climatiques sèches. La pression des monilioses est faible, la maladie criblée et la rouille du prunier sont nettement moins présentes que l'année précédente.

Concernant les ravageurs, la **punaie des fruits** est bien maîtrisée dans les parcelles d'abricotiers traitées les années précédentes. L'**anthonome** présent sur le coteau de Saxon et les attaques sur fruits d'Anarsia sont aussi en nette régression. La présence sporadique de la tordeuse orientale sur pêcher dans des jardins privés est confirmée, mais ce ravageur n'est ni piégé ni observé dans les vergers.

Le foyer de **cheimatobie** (non identifiée) qui en 2010 avait anéanti la floraison d'une cinquantaine d'abricotiers dans un verger de Saxon n'est pas retrouvé en 2011, la parcelle ayant été traitée au débourement (oléo-diazinon).

A signaler enfin, des attaques insolites et importantes d'araignées jaunes dans l'une au l'autre parcelle d'abricotiers, qui n'ont pas induit des pertes économiques, mais qui donnent matière à réflexion.

3. Conseils en groupe

3.1. Journées et séances d'information

Pendant la saison 2011 sont organisées :

4 journées info abricot, les 16 juin, 6 juillet, 22 juillet et 13 août 2011 ont eu lieu sur les domaines d'ACW et de Châteauneuf.

Des visites des cultures en reconversion les 11, 12 et 14 novembre 2011 avec M. Ramonguilhem.

Huit séances de groupe pour les contrôles d'été sur pommier et poirier, du 10 au 20 juin 2012

Avant la nouvelle saison :

l'office, en collaboration avec la FVPFL, invite les arboriculteurs et les maraîchers à participer au « Bilan arbo de l'année 2011 », axé en particulier sur la roussissure,



les organismes de quarantaine ainsi que sur le nouveau réseau de lutte antigel géré par la FVPFL. Un rapport est visible sous (www.vs.ch/agriculture > Protection des végétaux et de l'environnement > Actualités et suivi phytosanitaire) "Drosophila suzukii situation 2011".

Rassemblant 65 personnes, 2 séances sont organisées, l'une spécifique pour les groupes de de Conthey, Vétroz et Ardon, (24.02.2012), l'autre à Châteauneuf pour les producteurs des autres régions (02.03.2012).

3.2. Formation continue

En 2011 l'office d'arboriculture et des cultures maraîchères a proposé 6 cours de formation continue :

- Les 6 demi-journées de cours + examen organisées pour l'obtention du permis de traitement phytosanitaire Operah – sont suivies par 13 participants entre le 7 et 22 février 2011
- « Bien irriguer son jardin » et le « compostage au jardin » pour les jardiniers amateurs – respectivement 10 et 12 participants le 12.04.2011
- Jardins familiaux – 30 participants le 27.04.2011
- Le surgreffage des arbres – 5 participants le 27.04.2011
- Les principes théoriques de taille – 21 participants le 15.11.2011

4. Conseils individuels

4.1. Suivis techniques et phytosanitaires des cultures

Le conseil individuel est une activité importante de l'office. Deux à trois jours par semaine sont consacrés, de février à fin octobre, au suivi de diverses cultures chez des producteurs; notamment pour des problèmes d'irrigation, de fumure et plus particulièrement pour les cultures hors-sol. Des suivis phytosanitaires hebdomadaires ou bi-mensuels de cultures de fraises, framboises hors-sol, tomates, aubergines et poivrons sous serre sont effectués en étroite collaboration avec des producteurs et l'ACW Changins. Pour les producteurs, le développement de stratégies de lutte, combinant lutte biologique et lutte chimique cherche à obtenir des fruits et des légumes de qualité tout en respectant les normes de résidus exigées par le commerce.

De plus, la surveillance du territoire par la gestion d'un grand réseau de pièges en collaboration avec des producteurs, nous permet de suivre l'évolution des principaux ravageurs des cultures arboricoles et maraîchères. Les relevés réguliers de nombreux pièges de mars à fin octobre alliés aux contrôles effectués en groupe dans les cultures nous permettent d'élaborer les communiqués phytosanitaires envoyés aux abonnés et publiés dans la presse et sur internet, cf. "le rapport phytosanitaire cultures maraîchères et baies" sur (www.vs.ch > agriculture > Protection des végétaux et de l'environnement >Actualités et suivi phytosanitaire).



4.2. Fumures

102 heures ont été consacrées dans le domaine des légumes pour les divers types de conseils fumures. Il s'agit d'interprétations d'analyses de sol, de recommandations de fumure, à l'aide de plans de fumure pour les cultures en sol, pour les professionnels et les amateurs (11 analyses), de calcul de solutions nutritives pour les cultures hors-sol (32 analyses de solutions nutritives).

5. Recherches pratiques

5.1. Sélection et aptitude à la distillation de quelques clones de Luizet

La variété Luizet reste malgré la diversification de l'assortiment variétal, la principale variété d'abricot plantée en Valais. En outre, le Luizet doit constituer au moins 90% de l'eau de vie d'abricot AOC du Valais.

Afin de sauvegarder cette variété phare du verger valaisan, l'office d'arboriculture et cultures maraîchères (OCA) a entrepris dès 1998 une prospection sur le plan cantonal avec le concours des producteurs et expéditeurs valaisans. Cette démarche a permis de réunir une cinquantaine de clones de Luizet aux caractéristiques a priori intéressantes au sein d'une collection d'étude transitoire. La caractérisation préliminaire des performances agronomiques des différents clones a été réalisée dès l'entrée en production des arbres en 2004.

Etant donné l'importance du Luizet pour l'élaboration de l'eau-de-vie d'abricot, l'évaluation des performances agronomiques a été étendue en 2010 à l'étude de la qualité des distillats (projet « Distimatu », en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs de Changins, EIC). Sept clones (3686, 3691, 3692, 3830, 3955, 3961 et 7319) ont été sélectionnés sur la base de leur performance agronomique (rendement) et de la qualité des fruits à la récolte (taux de sucre moyen, caractéristiques sensorielles).

Les fruits destinés à la distillation ont été récoltés séparément selon l'approche traditionnelle (les branches sont secouées légèrement et les fruits sont ramassés à terre). Les fruits d'un même clone ont ensuite été distribués aléatoirement en maximum trois répétitions homogènes et stockés à 4 °C avant transformation. Les purées ont été réalisées à partir des différents lots et les distillations ont été effectuées selon un protocole défini par l'EIC. Finalement, les eaux-de-vie ont été appréciées par un panel spécifique de 12 dégustateurs formés.

L'analyse sensorielle a mis en évidence des différences notables entre les abricotines issues des différents clones, principalement au niveau de l'intensité et de la complexité olfactive, du fruité, de l'acétate d'éthyle, mais aussi au niveau des notes de savon en bouche et de queue. Les résultats préliminaires ont été



communiqués dans le bulletin d'information du service de l'agriculture (octobre 2011, disponible sous [http://www.vs.ch/agriculture/publications/Bulletin info](http://www.vs.ch/agriculture/publications/Bulletin%20info)).

Parallèlement à la sélection agronomique, des travaux de sélection sanitaire (analyses virologiques) et de sélection conservatrice (mise en place d'une collection de clones sur le site de Châteauneuf) ont été entrepris. L'analyse virologique réalisée par le service de virologie d'ACW a permis d'identifier 1 clone infecté par le *Plum pox virus* et 2 clones contaminés par le *Prunus necrotic ringspot virus*. Ces clones ont par conséquent été exclus de la collection d'étude transitoire. Afin de conserver et de valoriser les ressources génétiques de la variété Luizet, les clones sains ont été greffés en automne 2011 avec le concours d'un pépiniériste afin de constituer une collection de référence sur le site de Châteauneuf. Cette collection devrait permettre de fournir aux professionnels du matériel végétal de haute qualité sous la forme d'une sélection massale de Luizet.

5.2. Réseau qualité abricot

Rappel des objectifs du projet

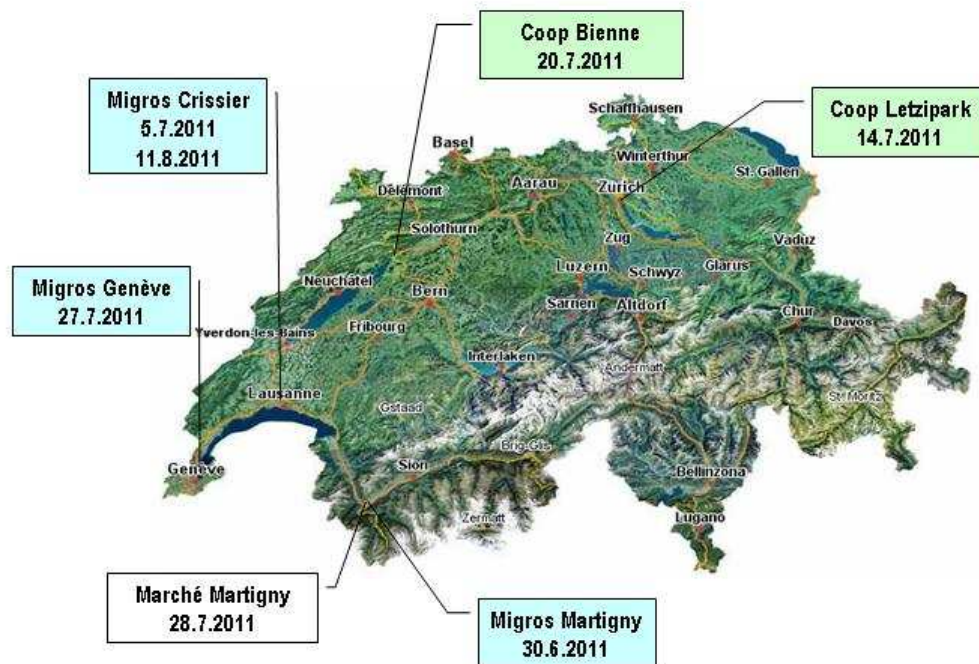
Le centre de produits abricots des organisations faîtières FUS/SWISSCOFEL a décidé de mettre sur pied un essai de 3 ans visant à préciser les facteurs déterminant la qualité des abricots. L'étude de ces facteurs pourrait permettre de mettre sur pied un système de garantie de qualité souhaité par les principaux distributeurs. Ce travail de recherche initié en 2010 et patronné par l'Interprofession de fruits et légumes du Valais (IFELV), est réalisé conjointement par Agroscope (ACW-site de Conthey) et l'office d'arboriculture du Valais.

Une description de la méthodologie suivie, ainsi qu'une présentation sommaire des principaux résultats obtenus en 2010 ont été présentées dans ce même rapport (2010).

Principaux résultats obtenus en 2011 (2^{ème} année d'étude)

- Au cours de la saison, 40 lots ont été dégustés par des consommateurs dans différentes régions de Suisse (figure 1)
- Dans l'ensemble, les différents lots sont qualifiés par des notes moyennes à bonnes, à l'image de la saison 2010.
- La part des notes négatives et neutres (1 à 5) a augmenté sur les variétés Orangered et Goldrich par rapport à 2010. Les études de cas fournissent des explications à cette évolution : forte charge, maturité anticipée, longue période de conservation, maturation insuffisante des fruits pour la dégustation. Pour certains lots, ces facteurs sont cumulatifs; pour d'autres un seul facteur influence clairement le comportement à la dégustation.
- Il a été de nouveau possible de mettre en relation les taux de sucre et les appréciations des consommateurs. Les tendances se déclinent par variété. Les profils de chaque variété sont similaires à ceux de 2010.





5.3. Essai d'éclaircissage mécanique pour la régulation de la charge sur abricotier

L'éclaircissage chez l'abricotier est une opération indispensable à l'obtention de fruits de très haute qualité. Etant donné l'absence de produits homologués pour l'éclaircissage chimique, la régulation de la charge est réalisée manuellement. L'éclaircissage manuel de l'abricotier représente le poste le plus important en heures de main d'œuvre (>40%) pour une culture adulte et constitue par conséquent un critère déterminant pour la réussite économique de la culture.

Deux méthodes alternatives d'éclaircissage mécanique ont été évaluées en 2011 : l'éclaircisseuse électro-portative Infaco et la brosse à éclaircissage. Une photo des appareils utilisés ainsi que les principaux résultats obtenus ont été présentés sous forme de poster lors de la journée de présentation des variétés d'abricots du 22 juillet 2011 à Châteauneuf. Cette illustration se trouve sur www.vs.ch > agriculture > Informations > Offices > Arboriculture et cultures maraîchères > Informations techniques) "Résultats éclaircissage 2011".

L'essai a été conduit sur plusieurs variétés (Orangered, Bergarouge, Bergeron, Bergecot, Farbaly, Harogem, Tardif de Valence) et l'éclaircissage mécanique des abricotiers a été réalisé au stade G (6 avril 2011). Les observations principales sont résumées ci-dessous :

- L'éclaircissage mécanique s'est avéré être efficace pour réduire la charge; des différences importantes ont été observées selon la variété



- Un gain de temps a généralement été observé lorsque les abricotiers ont été éclaircis mécaniquement
- L'éclaircissage mécanique a permis de réduire considérablement le temps consacré à l'éclaircissage manuel

Les essais d'éclaircissage seront reconduits en 2012.

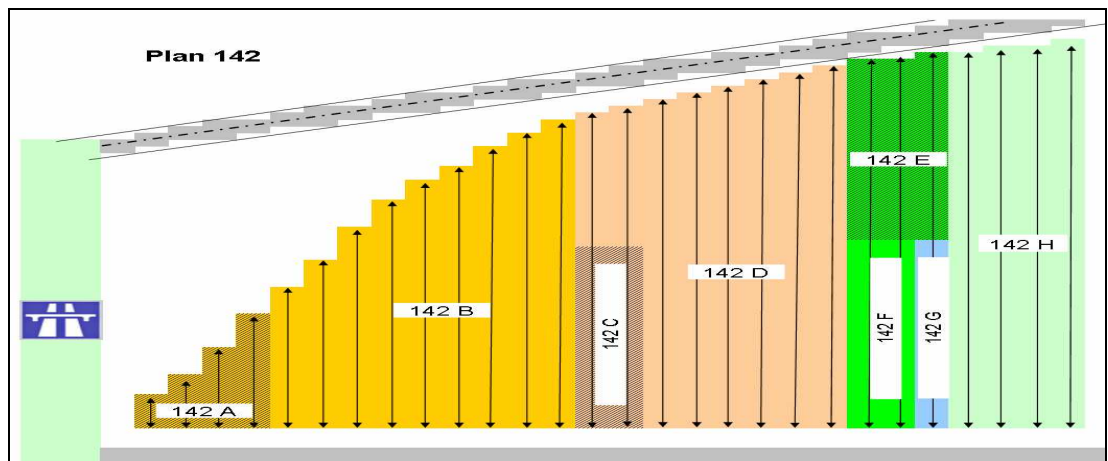
5.4. Mise en place de démonstrations sur le domaine de Châteauneuf

La Conduite des pommiers :

Le pommier est une espèce sensible aux erreurs de conduite. La réussite de la culture nécessite une bonne maîtrise des outils à disposition : densité de plantation, conduite de l'arbre.

Le but de ces essais est de comprendre les réactions par variété afin de trouver son comportement optimum (croissance - fructification) tout en privilégiant une diminution des heures de conduite d'un verger sans interagir sur la qualité commerciale du produit. Ci-dessous les essais mis en place

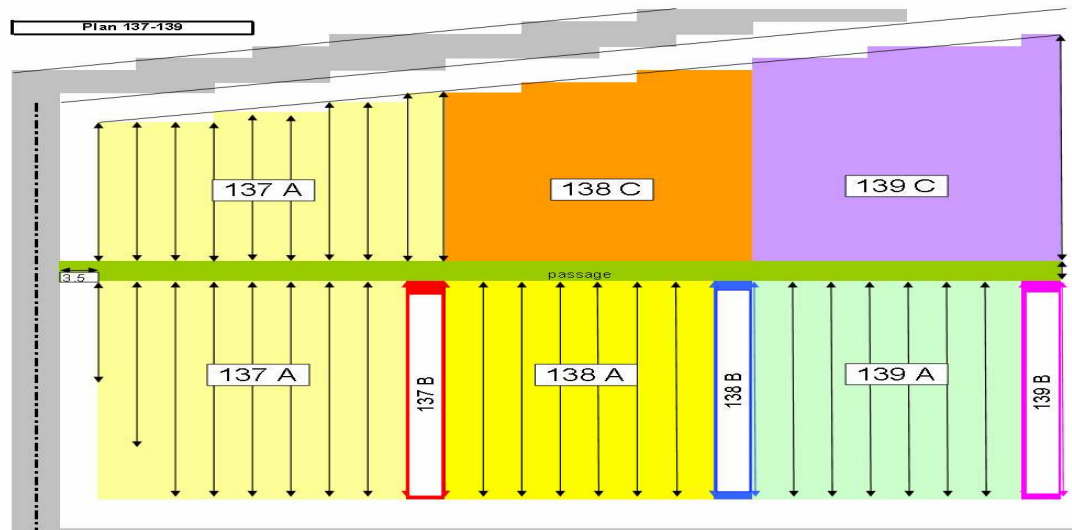
Au mois de mai nous avons installé des essais de conduite sur plusieurs variétés :



- 142 A : Pink Lady® en Salsa 4x1.4m porte-greffe Emla
- 142 B : Pink Lady® en Centrifuge 4x1.4m porte-greffe Emla
- 142 C : Gold Pink en Salsa 4x1.2m porte-greffe Emla
- 142 D : Gold Pink en Centrifuge 4x1.25m porte-greffe Emla
- 142 E : Golden Orange en Salsa 5x2m porte-greffe MM106
- 142 F : Golden Orange en Centrifuge 5x2m porte-greffe MM 106
- 142 G : Golden Orange en Centrifuge 5x1m porte-greffe MM 106
- 142 H : Golden Orange en Centrifuge 3.75 x 0.8m porte-greffe T337
-

Parallèlement nous avons planté cet automne trois variétés avec des essais de conduite :





- 137 A : Gala en Centrifuge 3.9x1.2m porte-greffe Emla
- 137 B : Gala en Haute densité 3.9x1m porte-greffe Emla
- 138 A : Mairac® en Centrifuge 4x1.2m porte-greffe Emla
- 138 B : Mairac® en Haute densité 3.9x1m porte-greffe Emla
- 138 C : Mairac® en Salsa 4x1.5m porte-greffe Emla
- 139 A : Diwa® en Centrifuge 4x1.2m porte-greffe Emla
- 139 B : Diwa® en Haute densité 3.9x1m porte-greffe Emla
- 139 C : Diwa® en Salsa 4x1.5 m porte-greffe Emla

L'irrigation

L'eau est une ressource précieuse qu'il ne faut pas gaspiller. L'arboriculture de demain est une arboriculture consommant moins d'eau tout en gardant une bonne rentabilité économique.

L'objectif de cet essai est l'optimisation de l'irrigation, de ce fait nous avons mis en place courant mai un essai sur notre parcelle 142 (jeunes arbres de 2^{ème} feuille).

Trois systèmes ont été utilisés. Deux systèmes en irrigation localisée (goutte à goutte à 1,6l/h et à 4l/h) et une de surface (aspersion sur frondaison à 4l/h). Cette dernière est la variante conventionnelle avec un arrosage à 8 rotations de 8h.

Le matériel de mesure utilisé est constitué de sondes reliées à un boîtier enregistreur Monitor Watermark®. Un relevé hebdomadaire est effectué afin d'optimiser les pratiques par un bon pilotage, résultant par une augmentation ou une diminution de la dose d'arrosage journalière.

Les résultats montrent que des fréquences journalières localisées ont permis une économie d'eau de 76% avec des goutteurs à 4l/h et de 74% avec des goutteurs à 1.6l/h par rapport à une irrigation de surface. Relevons que ces résultats sont effectués sur une parcelle de 2^{ème} feuille, moins consommatrice d'eau. A noter également qu'avec un verger plus âgé, nous aurions eu une économie allant de 20 à 50% par rapport à un verger arrosé par aspersion.



De manière générale, un système de goutte à goutte qui est bien dirigé est une solution technique très intéressante. Cet essai sera poursuivi en 2012 afin de constater s'il y a une différence significative entre les différents systèmes d'irrigation sur le plan végétal.

La présentation détaillée du « suivi de l'irrigation 2011 » se trouve sous (www.vs.ch/agriculture > Informations > Offices > Arboriculture et cultures maraîchères > informations techniques > Thèmes techniques)

5.5. Informations techniques sur la conduite des arbres fruitiers dans le cadre de la reconversion des cultures, en vue de leur optimisation

La directive sur la politique cantonale en matière de reconversion et de modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais est entrée en application le 5 octobre 2009. Sur cette base, nous avons traité chaque demande d'aide financière pour l'une ou plusieurs mesures prévues à l'art. 2.

L'art. 6 de cette directive précise que les requérants bénéficiant du programme 2010-2014 et ayant déjà eu accès aux programmes précédents, participent à l'évaluation agronomique des cultures concernées. Pour cette évaluation, nous nous entourons de notre technicien M. Knieling ainsi que d'un expert externe M. Ramonguilhem, technicien arboricole français.

Lors de chaque visite, une note ainsi qu'un compte rendu leurs sont distribués sur les données générales de la parcelle, informant des corrections nécessaires afin d'optimiser la productivité. Ces visites ont été réalisées sur 17 exploitations entre Fully et Sierre aux dates suivantes :

- le 11 avril 2011
- les 10, 11, 14 novembre 2011

Lutte contre le gel

Le printemps 2011 a été caractérisé par la quasi absence de lutte contre le gel. L'alarme gel a retenti quelques rares fois et n'a donné lieu qu'à une seule intervention, le 22 mars : mise en marche du système 2 B Gaz sur la parcelle 125 vers 7h 30 – 8 h 00.

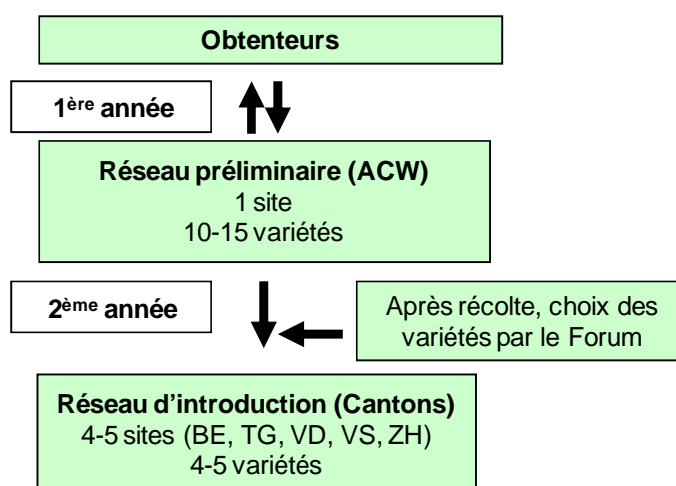
La mise en service d'un simulateur de gel a été effectuée. Cependant, une mise au point exhaustive n'a pas pu être réalisée étant donné les températures élevées observées pendant la floraison. Le simulateur de gel s'avère inefficace lorsque les températures extérieures sont supérieures à 10-12 degrés Celsius.

L'installation du système 2 B gaz a été réalisée sur les parcelles d'abricotiers (3 ha). Le concepteur dispensera les instructions de mise en marche et d'utilisation du système en mars 2012. 3 Frostguard, dont 2 de la nouvelle génération ont été installés dans la collection d'abricotiers (1 ha).



5.6. Assortiment variétal de fraises

Les objectifs du réseau sont l'étude du comportement, du rendement et de la qualité des fruits des nouvelles obtentions variétales dans les différentes conditions de production Suisse.



Sur le domaine de Châteauneuf, la parcelle de fraises est en plein champ. La densité de plantation est de 3.3 plants/m² sur butte mono-ligne.

		Les +	Les --
Précoce	Diana	Précocité Qualité	Rendement moyen Fruits de petits calibres
	Z6-N2-16	Calibre des fruits Fermeté	Rendement Goût
Mi-Précoce	Dély	Goût agréable Fermeté Rendement	Sensible à la pluie
Tardives	Joly	Goût Calibre Rendement	Manque de fermeté
	Z6-N2-27	Calibre Rendement Fermeté	Teneur en sucre

Pour le réseau 2011, 2012, les sélections suivantes ont été mise en place sur le domaine. Cléry, Malwina, V5Z6-26, T1V7-8, Y0Z6-4, W7Z6-1 en plants frigo et Cléry, Argentera, Nora, Tekla, Joly en plants motté.



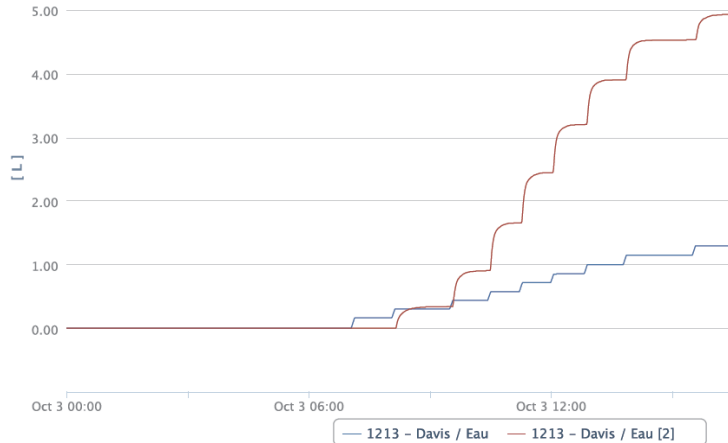
5.7. Suivi à distance de l'irrigation en verger et en serre avec le réseau alarme gel.

Le réseau de capteurs mis en place par la FVPFL pour la lutte contre le gel en arboriculture sillonne la plaine du Rhône de Sion à Martigny. Les données météorologiques sont transmises par un système sans fil sur un serveur et sont consultables en direct sur Internet sur l'application web Climaps développée par l'EPFL. Ce réseau, mis en place par Roth Co AG et Sensorscope Sarl, permettra de suivre les cultures à distance en temps réel. Outre les capteurs de température et d'humidité, plusieurs autres capteurs peuvent être installés sur ce réseau.

Une station équipée de pluviomètres, de sondes capables de mesurer l'EC, l'humidité et la température des substrats a été installée à l'automne 2011 dans la serre de tomate du domaine de Châteauneuf, afin de valider le système de suivi de l'irrigation.

L'enregistrement et la consultation à distance des données d'irrigation s'avèrent être un formidable outil, à la fois pour le pilotage de l'irrigation et le contrôle des cultures sur substrats.

Figure 1: Courbes d'apport et de drainage - culture de tomate sur substrat de coco



L'année 2012 permettra de comparer les mesures effectuées avec les sondes et les appareils traditionnels de mesures utilisés en culture sur substrat.

Une deuxième station, équipée de tensiomètres sera installée dans un verger du domaine de Châteauneuf et permettra en 2012 de suivre à distance l'irrigation d'un verger.



5.8. Efficacité de l'association des légumes dans un jardin potager bio

L'association des légumes pour lutter contre les ravageurs n'est pas une technique nouvelle. Les anciens la pratiquaient couramment dans leur jardin potager comme par exemple planter des poireaux entre les lignes de carotte pour lutter contre la mouche de la carotte et repousser les thrips. Avec le développement de la chimie dans les années 60, cette pratique s'est plus ou moins perdue.

En collaboration avec les élèves paysagistes de 2^{ème} année, l'office d'arboriculture et de cultures maraîchères a créé un jardin potager biologique, sur le site de Châteauneuf, afin de réapprendre et de vulgariser les nombreux avantages de l'association des plantes dans un jardin.

Les premières expériences sont concluantes. Certes les mouches blanches ont envahi les choux en fin d'automne et la lutte contre les adventices nécessite des passages réguliers à la houe, mais les poireaux et les céleris raves se sont mieux développés dans le potager bio que dans les parcelles de cultures conventionnelles du secteur horticole de Châteauneuf.

A la fois outil didactique, de promotion et de production, ce jardin potager biologique offre de multiples possibilités de développement et sera reconduit en 2012. A terme il pourrait devenir un des pools d'attraction de la future vitrine de Châteauneuf.

5.9. Suivi de la dérive des applications par voie aérienne

A fin 2010, une analyse globale des traitements par hélicoptère sur les vignes et les abricotiers du Valais a été menée, sur la base de discussions formelles et informelles avec tous les acteurs concernés. Le rapport final demandait aux offices fédéraux responsables de permettre une réduction des distances de sécurités par rapport aux milieux environnants (fixées actuellement à 60 ou à 20 mètres).

Cette demande se justifie en effet par la faible toxicité vis-à-vis de la faune terrestre des produits utilisés, ainsi que par la constante amélioration des techniques d'épandage, qui permet de maîtriser de mieux en mieux la dérive des produits appliqués. Elle est acceptée pour le périmètre d'Ayent où des mesures de dérive en fonctions de la topographie et des distances de sécurités sont menées sous la responsabilité de l'Office, tout au long de la saison 2012.

Les résultats sont résumés sous (www.vs.ch/agriculture > Protection des végétaux et de l'environnement > Traitements phytosanitaires) "Suivi des applications par voie aérienne à Ayent en 2011". Ils montrent que les applications par hélicoptère engendrent globalement une dérive acceptable et seront utiles lors des discussions à venir sur la modification des instructions pratiques pour les épandages par voie aérienne.

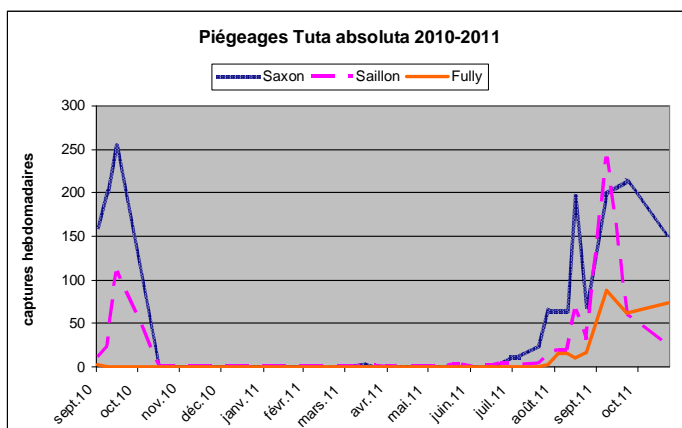


5.10. Teigne de la tomate (*Tuta absoluta*) Résultats de la campagne de surveillance 2011

En 2011, quels risques pour les cultures de tomates sous abris très infestés à l'automne 2010 ? D'où la question, *T. absoluta* peut-elle, dans nos conditions de culture et de climat, se maintenir d'une saison à l'autre ? Afin de pouvoir y répondre, un réseau de pièges, à peu près identique à celui de 2010, a été mis en place dès le mois de mars. La surveillance à l'extérieur des tunnels et serres est toutefois réduite en nombre. Un seul piège est maintenu à proximité de tunnels situés dans la zone de Saxon très infestée en 2010. Pour chaque établissement choisi, un à trois pièges sont placés dans diverses unités de production.

Les trois courbes de vols enregistrées dans le graphique ci-dessous, appellent les commentaires suivants :

Des captures précoces, dès avril, ne sont enregistrées que dans deux établissements :



1- dans un tunnel à Saxon caractérisé par un inoculum de teignes en automne très élevé (1'500 captures cumulées en 2010) et le sol nu de novembre à fin mars ;
2- sous serre à Saillon où la population de teignes est beaucoup plus faible (200 captures cumulées en 2010) et le sol protégé durant tout l'hiver par diverses cultures.

Dans ces établissements, les relevés hebdomadaires effectués de mars jusqu'à l'arrachage des tomates en octobre – novembre, montrent que les vols de teignes restent très faibles jusqu'à mi-août; dès ce moment, des pics de plus de 100 papillons / piège / semaine sont enregistrés.

Les rares papillons capturés du début avril à mi-août attestent que la *Teigne de la tomate* est mal adaptée aux conditions hivernales. Seul un très faible pourcentage de nymphes réussit à survivre aux rigueurs d'un hiver 2010-2011 considéré comme plutôt clément pour le Valais. Ce nombre négligeable de papillons est très insuffisant pour permettre une infestation précoce des cultures. Ce constat est confirmé par les contrôles réguliers de l'état sanitaire des tomates; en effet, seules quelques mines sur feuilles sont détectées à partir de septembre et aucun dégât sur fruits n'est annoncé par le producteur.

Le cas de Fully semble le plus représentatif de l'évolution normale du ravageur dans nos conditions. Dans cette serre (15 captures cumulées en 2010), les premiers individus ne sont piégés qu'à partir de fin août.

Il s'avère ainsi, que si la colonisation doit se réinitialiser chaque année à partir de quelques individus hivernants, ou importés par des courants chauds, ou échappés de

centres d'importation (tomates véreuses, nymphes dans les emballages), le développement tardif des populations de la teigne n'entraîne pas de pertes économiques.

Pour rappel, l'infestation exceptionnelle signalée en été 2010 était consécutive à l'usage de plants contaminés (présence de mines sur les feuilles, symptômes confondus avec ceux provoqués par les mouches mineuses).

En résumé, notre mode de production actuel des tomates sous abris, respectant un vide sanitaire hivernal (absence de plantes-hôtes = solanacées cultivées ou adventives) généralisé à toute la région, diminue considérablement les possibilités de survie de l'insecte et d'autant le danger d'une infestation massive précoce des nouvelles plantations.

La vigilance reste toutefois de rigueur et diverses mesures sont à prendre en compte pour gérer au mieux ce ravageur.

Mesures prophylactiques :

- En fin de culture évacuer les plantes ; sur un piège placé sous le vent d'un tas de déchets de plantes de tomates d'apparence saine, plus de 1'000 captures sont dénombrées entre octobre et novembre. Il est aussi nécessaire de détruire rapidement ces restes de culture pour éviter de créer des conditions d'hivernage favorables à la teigne (T° plus élevée que dans le sol) ;
- Assurer un vide sanitaire sans solanacées au moins durant 6 semaines ;
- Maintenir les T° hivernales du sol les plus basses possibles ;
- A réception des plants, inspecter soigneusement l'absence de symptômes de mines sur feuilles ;
- Placer des pièges à phéromones dès la mise en place des cultures ;
- Pratiquer des lâchers précoces de la punaise prédatrice *Macrolophus* à des doses suffisantes (1 – 1.5/m²). Cet auxiliaire utilisé pour lutter contre les mouches blanches et les acariens jaunes, se nourrit aussi des œufs de *T. absoluta*.

Mesures curatives

- Contrôler régulièrement les cultures et éliminer rapidement les organes douteux.
- Afin de sauvegarder les populations de *Macrolophus*, une lutte chimique ne devrait intervenir qu'en dernier recours avec des insecticides décrits comme ayant peu d'effet dépressif sur ces auxiliaires. A cet effet, en été 2011, l'insecticide Audienz a été autorisé pour la lutte contre la *Teigne de la tomate* en cultures de tomates et d'aubergines sous abris (concentration 0.03%, pour deux traitements au maximum par culture, avec un délai d'attente de 3 jours).
-

Captures / piège / semaine	Risque d'attaque
1 – 3 papillons	faible
3 – 30 papillons	modéré
> 30 papillons	élevé



Suite à ces expériences, *T. absoluta* passe du statut de ravageur à grand potentiel de nuisance à celui de ravageur tout à fait gérable.

5.11. Comparaison des comportements sur tomates de *Phytoseiulus persimilis* et *Phytoseiulus macropilis*, prédateurs de l'acarien jaune.

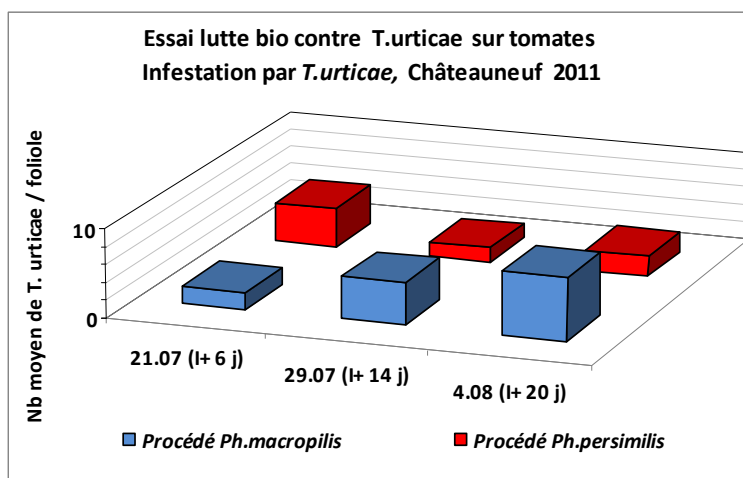
En culture de tomates, le maintien des populations d'acariens jaunes à un niveau supportable est difficile. Actuellement, les acaricides autorisés sont peu sélectifs et le prédatisme exercé par *Macrolophus caliginosus* et *Phytoseiulus persimilis* souvent insuffisant. Afin d'élargir la gamme des auxiliaires, la maison Biobest cherche à développer la maîtrise d'un autre acarien prédateur *Phytoseiulus macropilis*, qui semble bien se développer sur tomates.

L'essai a été mis en place le 15 juillet 2011 dans une serre à Châteauneuf. Des lâchers simultanés de *Tetranychus urticae*, *Phytoseiulus persimilis* et *Phytoseiulus macropilis* ont été effectués sur 10 plantes par variante, à raison d'une feuille de l'étage « jeunes fruits noués » par plant.

L'évolution des populations, notées durant les contrôles effectués 6 – 14 et 20 jours après les lâchers, semble indiquer que :

Ph. macropilis est très mobile, le taux de feuilles occupées étant rapidement important. Sa capacité de suivre les acariens jaunes en train de se diffuser dans la culture, comme c'est généralement le cas, permettrait de maintenir ce ravageur à un niveau supportable. Ce duo pourrait être plus stable sur la durée, mais au moindre événement négatif pour le prédateur, la situation risquerait de rapidement se détériorer.

P. persimilis, par contre, « nettoie » à fond les feuilles où il se trouve avant de chercher des proies ailleurs. Il pourrait être efficace, même avec son peu de « goût » pour les tomates, à condition de le lâcher dans les premiers foyers bien circonscrits qui, malheureusement, sont difficiles à détecter.



Dans ce test, *P. persimilis* a semblé plus performant pour juguler les populations de tétranyques. Toutefois il faut tenir compte du fait que *P. persimilis* a été livré en emballage commercial et que sans le vouloir on l'a probablement introduit à dose nettement plus forte que *P. macropilis* (essai à poursuivre en 2012).

6. Développement et orientation

6.1. Observatoire économique des cultures fruitières et maraîchères

Un observatoire économique de la production de fruits et légumes valaisans a été mis sur pied en 2010 par l'OCA. Cette démarche a été motivée par la nécessité d'évaluer la santé économique du secteur dans le temps étant donnée l'évolution rapide des systèmes de production (nouvelles variétés, etc...) ainsi que les fortes pressions de libéralisation des marchés, que ce soit au niveau mondial (OMC, accords bilatéraux) ou au niveau européen (ALEA). Cet observatoire doit en outre permettre de mesurer l'efficacité de la politique cantonale en matière de reconversion et de modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais.

Une présentation plus exhaustive quant à la récolte et à la nature des données technico-économiques est disponible dans le bulletin d'information du service de l'agriculture (octobre 2010, pp 31-33 ; disponible sous www.vs.ch / Service de l'agriculture/ Publications). Au 31 décembre 2011, l'observatoire économique incluait 239 unités culturelles (tableau ci-dessous).

	Nbre d'unités culturelles
Pommiers	133
Abricotiers	56
Pruniers et cerisiers	7
Fraisiers s/ substrat	12
Framboisiers s/ substrat	7
Framboisiers en sol	7
Asperges	11
Autres	6

Les variétés de pomme, les cultures sur substrat ainsi que les cultures d'asperges sont bien représentées au sein de l'observatoire. Au contraire, certaines variétés d'abricot telles que Goldrich et Bergeron sont insuffisamment représentées (4 unités chacun). Une enquête ciblée auprès des producteurs concernés pourrait être réalisée afin de palier au manque d'unités culturelles de variétés jugée importante.

6.2. Observations technico-économiques sur le domaine de Châteauneuf

Toutes les cultures du domaine de Châteauneuf font l'objet de relevés des données technico-économiques. Ci-dessous sont présentés quelques éléments pour les cultures sur substrat.



Temps de travail pour la culture de fraise sur substrat

4 lignes de 23 m de fraise sont cultivées sur substrat dans la serre 5 à Châteauneuf. Cette culture est utilisée pour comparer divers moyen de lutte contre l'oïdium et pour obtention des références technico-économique.

Avec une plantation le 30 mars 2011, la production s'est échelonnée du 24 mai au 8 septembre.

La saisie du temps des travaux n'a encore permis d'établir les données suffisamment fiable. Ce travail sera reconduit en 2012.

La culture se fait sur sac de fibre de coco recyclés (Palméco 1^{ère} année tomate) avec une densité de 8.33 plants/m².

Récolte en g	Ier choix		Total	
	plant	m ²	plant	m ²
Ischia	192	1.767	266	2.411
Linosa	250	2.215	286	2.536
Charlotte	182	1.712	236	2.226

Temps de travail pour la culture de framboise sur substrat

En parallèle des cultures de fraise sur substrat, 145 m² de culture de framboise sur substrat, sont cultivés dans la même serre. La mise en place des pots sur les gouttières a eu lieu le 3 mars pour Himbo-Top et le 5 avril pour Tulameen. Les récoltes se sont échelonnées du 27 mai au 25 juin avec Tulameen. Himbo-Top a produit du 23 juin au 22 août puis du 11 octobre au 2 novembre.

Les cannes de Tulameen ont très mal débouffé au printemps. L'ombrage trop important de la serre en été a étioilé les cannes et les températures d'hivernage en serre n'ont probablement pas été suffisamment basses pour lever la dormance. Elles n'ont produit que très peu de ramification. Une attaque d'acarien n'a pas arrangé le potentiel de production de cette culture, ce qui explique le très mauvais rendement de la variété Tulameen.

Comme pour les fraises, les enregistrements des temps de travail ne sont pas suffisants pour définir les temps de travail. La culture sera reconduite en 2012 pour compléter les données.

Récolte en g	Ier choix		Total	
	plant	m ²	plant	m ²
Tulameen	219	321	219	321
Himbo-Top	995	1463	1034	1520



6.3. Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais

Le programme de reconversion et de modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais décidé par le Grand Conseil en février 2009 a été mis en application par la directive d'application du 5 octobre 2009.

Situation à la fin décembre 2011

A la fin décembre 2011, les montants engagés représentent CHF 5'382'432.-, toute mesure confondue, soit 190 demandes de reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes et 101 demandes pour l'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA).

Reconversion :

143 dossiers ont été déposés pour une surface de 150.5 ha comprenant les plantations après arrachage, le surgreffage et les plantations sur terrain nu.

Variétés de pommes plantées ou surgreffées :

Gala (19.1 ha), Pink Lady®-Cripps Pink (15.5 ha), Galmac (13.7 ha), Mairac®-La Flamboyante (10.1 ha), Braeburn (8.8 ha), Diwa®-Milwa (8.7 ha), Jazz®-Scifresch (8.1 ha), Golden Delicious (6 ha), Goldkiss® (4.1 ha), 17.6 ha d'autres variétés et 7.5 ha dont le choix variétal n'est pas encore défini.

Variétés d'abricots :

Flopria (4.0 ha), Tardif de Valence (3.8 ha), Bergeval (3.3 ha), Vertige (1.4 ha), Harogem (1.3 ha), 5.5 ha d'autres variétés et 5.9 ha dont le choix n'est pas encore défini.

Autres mesures :

Les nouvelles cultures sur substrat concernent les fraises (4.0 ha), les framboises (2.2 ha) et les légumes (0.5 ha).

Les plantations de framboises de montagne s'élèvent à 2.2 ha et celles de myrtilles à 0.5 ha.

De plus amples informations sont communiquées dans le bulletin d'information du service de l'agriculture (avril 2012, disponible sous [http://www.vs.ch/agriculture/publications/Bulletin info](http://www.vs.ch/agriculture/publications/Bulletin%20info)).

Aide au développement de cultures novatrices.

En 2011 sept producteurs ont obtenu le soutien de l'office maraîcher pour la constitution d'un dossier de demande de contribution (25'000 Frs/ha) pour la plantation d'asperges représentant un total de 9.6 hectares, dont 4.4 hectares d'asperges vertes. La subvention fédérale de 12'000 Frs/ha, pour la plantation de cultures novatrices, est complétée par une subvention cantonale de 13'000 Frs/ha. La confédération ne subventionnant que des demandes pour des plantations d'un



hectare au minimum, l'office maraîcher réunit les producteurs pour former des dossiers comportant suffisamment de surface de plantation.

Le subventionnement fédéral pour la plantation d'asperges ne sera pas reconduit en 2012. L'office d'arboriculture et des cultures maraîchères envisage d'augmenter le subventionnement cantonal afin de compenser les 13'000 Frs/ha, alloués jusqu'à présent par la confédération, et ceci jusqu'à la fin du programme de reconversion des cultures en fin 2014.

6.4. Subventionnement de machine de triage pour les fruits et légumes

L'office d'arboriculture et cultures maraîchères a été sollicité à plusieurs reprises pour l'obtention de soutiens financiers, nécessaires à la modernisation des infrastructures de production et de triage des légumes.

Le maraîcher doit savoir conjuguer la production et la commercialisation de sa production de légumes. L'érosion des prix de vente a conduit un certain nombre de producteurs à mettre en vente leur marchandise directement, sans le passage par une coopérative ou un grossiste. L'objectif de ces producteurs est de maintenir la plus-value de la vente au niveau de la production, mais les exigences du commerce nécessitent un assortiment de produits, triés, calibrés et étiquetés.

Cinq producteurs indépendants, maraîchers ou arboriculteurs de la région de Martigny se sont regroupés au sein d'une société simple de triage et ont investi dans 4 machines qui leur permettent de trier et de mettre en valeur un large éventail de leur production ; Deux calibreuses pneumatiques italiennes, particulièrement adaptées au triage de tomates cerise, et autres tomates, ainsi qu'aux pommes et poires et deux autres calibreuses mécaniques françaises, plus simples mais également polyvalentes. Ces deux trieuses mécaniques sont utilisées notamment pour le triage des abricots.

L'achat de ces machines a été soutenu par le canton du Valais à hauteur de 40%, dans le cadre d'amélioration structurelle et selon la Directive cantonale sur les fruits et légumes. La société de triage créée a pour charge de gérer le parc des machines sur une période de 10 ans. Les machines sont installées dans les exploitations respectives des producteurs. Cet équipement permet aux 5 producteurs d'offrir un assortiment élargi de fruits et de légumes, triés et emballés selon les dernières exigences de leurs acheteurs.

6.5. Projet SATOM de chauffage à distance de serres – Etude de faisabilité

L'étude de faisabilité pour le chauffage de serres avec les rejets thermiques de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Monthey (SATOM) conduite en 2010 a mis en évidence, d'un côté la difficulté à trouver un porteur de projet et de l'autre la difficulté à trouver des terrains disponibles autour de la SATOM pour la création de serre. A cheval sur le canton de Vaud et le canton du Valais, un tel projet suscite plus d'inquiétudes que d'intérêt de la part du monde agricole.



La construction, à proximité de l'usine, de plusieurs hectares de serres pour la production de tomates, de concombres, d'aubergines et de poivrons, utilisant les rejets thermiques issus de l'incinération des ordures ménagères reste possible. La SATOM est à la recherche des investisseurs.

Le comité de développement de la région Chablais, a organisé le 16 août 2011 une rencontre avec les Chefs de Département en charge de l'agriculture, de l'économie et du territoire du canton de Vaud et du Valais afin de définir la marche à suivre dans ce dossier.

Pour le Service de l'agriculture valaisan il s'agit d'un projet de cleantech très intéressant à moyen et long terme (économie d'énergie, augmentation des coûts de transports, souveraineté alimentaire de la Suisse, ...), d'importance nationale, auquel la Confédération pourrait apporter un soutien fort à sa réalisation : financement des infrastructures et promotion des produits (swissness) notamment.

Le problème actuel réside dans le manque de porteur de projet issu des différents échelons de la filière des légumes ; soit des acteurs de la production et de la grande distribution, partenaires indispensables pour la viabilité d'un projet de cette envergure.

6.6. Elaboration d'une politique cantonale maraîchère

L'étude conduite par l'office d'arboriculture et cultures maraîchère et adressée aux organisations professionnelles valaisannes proposait en 2010 trente recommandations favorables au développement de la culture maraîchère en Valais. L'IFELV a mandaté la FVPFL pour prioriser ses trente propositions de mesure. La FVPFL a rendu son rapport le 20 décembre 2011 et a retenu 7 mesures comme prioritaires. Afin de répondre à la diversité de la culture maraîchère les mesures sont proposées selon 4 types d'exploitation :

La FVPFL souhaite des mesures suivantes pour :

1. Les exploitations polyvalentes de proximité :
 - Développement de la mécanisation de la récolte des asperges
 - Amélioration des automatismes d'arrosage et gestion du climat sous abris
2. Les exploitations très spécialisées
 - Amélioration des installations des abris existants (chauffage...)
 - Amélioration de l'optimisation du climat sous abris
3. Les exploitations polyvalentes sous abris :
 - Soutien financier au passage aux cultures sur substrats
 - Remplacement des anciennes serres
4. Les exploitations de plein champ
 - Soutien à la construction d'installations de pré stockage des légumes de garde et/ou séchage pour les oignons
 - Mécanisation de la culture du chou-fleur

Il s'agira pour le Service de l'agriculture de chercher des possibilités législatives et financières pour répondre rapidement à ses souhaits.



7. Conclusions

- L'année 2011 s'est caractérisée par des conditions climatiques inhabituelles qui ont conduit à une précocité importante des cueillettes. Les récoltes de fruits ont été abondantes et de très bonne qualité.
- Diverses recherches pratiques ont été réalisées sur les nouvelles variétés d'abricot : éclaircissage mécanique, tests consommateurs, analyses de détection de l'enroulement chlorotique.
- La réorientation du domaine a conduit à la reprise par notre office des cultures arboricoles et maraîchères de Châteauneuf. La reconversion des cultures s'est poursuivie par la plantation de 3 ha de pommiers et 0,5 ha de cerisiers. Un suivi de l'irrigation localisée a été effectué sur une parcelle en 2^{ème} feuille. Le nouveau système Intranscope a été testé dans la serre horticole ainsi que dans une parcelle d'arbres fruitiers
- Quatre informations sous forme de visite des cultures d'abricotiers ont été organisées en commun par le Centre ACW des Fougères et notre office.
- Les premiers cas de *Drosophila suzukii* sont observés dans les cultures de framboises d'été.
- La vigilance vis-à-vis du feu bactérien est à maintenir. Un nouveau foyer, hors verger, a été découvert sur des espèces ornementales.
- Les aides financières relatives à la reconversion et modernisation des cultures fruitières ont rencontré un vif intérêt de la part des arboriculteurs et maraîchers valaisans. Dans ce cadre, l'observatoire des cultures a été consolidé après sa mise en route en 2010.
- Un projet de politique cantonale maraîchère, élaboré par notre office a été mis en consultation auprès des organisations professionnelles. Il devrait déboucher sur des propositions de mesures concrètes à disposition des professionnels.

Office d'arboriculture et cultures maraîchères

Jacques Rossier
Nadia Berthod
Gabriel Bender
Mauro Genini
Catherine Terrettaz
Sven Knieling
Vincent Günther
Sébastien Besse

